



## Besoin de savoir si il y a abus ou pas...

Par **zehunter**, le **07/10/2008** à **23:49**

bonjour,

j'ai lu avec attention de nombreux articles sur le CDD et la promesse d'embauche, et je vous écris pour un cas particulier, qui concerne ma femme.

en effet, elle a passé un entretien pour un poste en CDD de 12mois et a été accepter apres coup. elle a reçu un mail confirmant qu'elle serais prise des aout, pour 12 mois. nous avons logiquement pris se mail comme une promesse d'embauche...

- Hide quoted text -

du fait qu'elle est etrangere avec une carte de sejour, l'entreprise a jugé bon de proceder a un CDD de 2 mois, le temps que la carte de sejour soit renouveler, et a promis de prolonger le CDD pour 10 mois pour un totale de 12 mois comme prévu. (cet arrangement a été fait a l'orale)

malgré tout apres les 2 mois, ils ont décidé de ne pas la renouvelé. l'information qu'elle a pu avoir justifiant de cela est que la crise economique touchant toutes les boites, ils etaient normal de ne pas renouveler son contrat, pour avoir une personne de moins a devoir licencié au cas ou bientôt.

- \* peux t-on concidéré que la promesse d'embauche n'a été que partiellement tenu?
- \* n'est-ce pas un licenciment déguiser pour eviter de passer par une procedure de licenciment economique?

\* n'y a t-il pas discrimination sur le fait que ma femme, etant etrangere, a vu son contrat non renouveler a cause de sa carte de séjour qui devait etre renouveler, alors que parrallement 3 autre personnes ont été embaucher comme elle, pour le meme poste et la meme durée, avec un CDD de 12 mois?

\* enfin que dire du fait que dans son dernier buletin de salire ne figure pas d'indemnité de fin de contrat? (officiellement jusqu'a hier elle defait resigné sans soucis. la décision de ne pas renouveler semble daté de ce matin.)

en vous remerciant par avance si vous avez la moindre information ou reponse a mes multiples questions. la detresse de ma femme et la mienne est enorme...